



Le Bulletin bimensuel

Le 2 septembre 2005 Volume 18 Numéro 15

BLE : SITUATION ET PERSPECTIVES

En 2005 2006, les prix de la plupart des classes de blé devraient fléchir par rapport à 2004 2005, surtout à cause des disponibilités accrues des cinq principaux pays exportateurs et d'une plus faible demande à l'importation. La vigueur de la devise canadienne continuera de freiner les profits des agriculteurs canadiens. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* examine la situation et les perspectives du blé pour 2005 2006. Sauf mention contraire, on utilise le terme « blé » pour désigner tous les types de blé, y compris le blé dur.

Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) prévoit que les disponibilités mondiales de blé en 2005-2006 dépasseront légèrement celles de 2004-2005. Les stocks de report seront probablement plus que suffisants pour compenser la plus faible production, de 610 Mt, en baisse de 2 % par rapport à l'an dernier. La consommation de blé devrait augmenter, surtout à cause d'une plus grande utilisation fourragère en Union européenne (UE) et dans l'ancienne Union soviétique (AUS). Les stocks de fin de campagne devraient afficher une diminution de 5 %, passant à 141 Mt, et le ratio stocks-utilisation (S/U), avoisinerait son niveau historique le plus bas observé en 2003-2004. Les échanges mondiaux de blé sont appelés à reculer de 3 %, pour se situer à 108 Mt, en raison surtout du repli des importations par la Chine. On s'attend que les États-Unis soient à l'origine de 25 % des exportations totales, alors que le Canada, l'Australie, l'UE-25 et l'AUS en représenteraient environ 15 % chacun.

La production de blé autre que le blé dur n'a que légèrement régressé, se situant à 575 Mt, et les échanges commerciaux devraient reculer de 4 %, à 101 Mt, un niveau proche de la moyenne décennale.

Le Conseil international des céréales (CIC) estime que la production de blé dur sera de 35,5 Mt, en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier. Les échanges commerciaux devraient augmenter de 15 %, passant au volume record de 7,8 Mt.

États-Unis (É.-U.)

L'USDA estime que la production de tous les types de blé atteindra 2 170 millions de boisseaux (Mboiss.) (59,0 Mt), soit à peine plus qu'en 2004-2005. L'augmentation de la production de blé de force roux d'hiver (HRW), de blé blanc et de blé dur devrait

plus que compenser la baisse de production de blé tendre roux d'hiver (SRW) et de blé de force roux de printemps (HRS). Les exportations totales de blé des États-Unis devraient reculer de 8 %, passant à 975 Mboiss., à cause de la concurrence accrue de l'UE et de l'AUS. Par suite du repli des exportations, on s'attend que les stocks de fin de campagne et le ratio stocks-utilisation augmentent par rapport à 2004-2005. Les importations de blé des États-Unis, d'origine canadienne pour la plupart, devraient se situer à 70 Mboiss. (y compris les produits) comme en 2004-2005, un niveau de 14 % inférieur à la moyenne décennale. Les importations de blé autre que le blé dur consisteront surtout en blé d'hiver de l'Ontario, puisque les É.-U. continuent à percevoir des droits compensateurs sur les importations de blé HRS canadien.

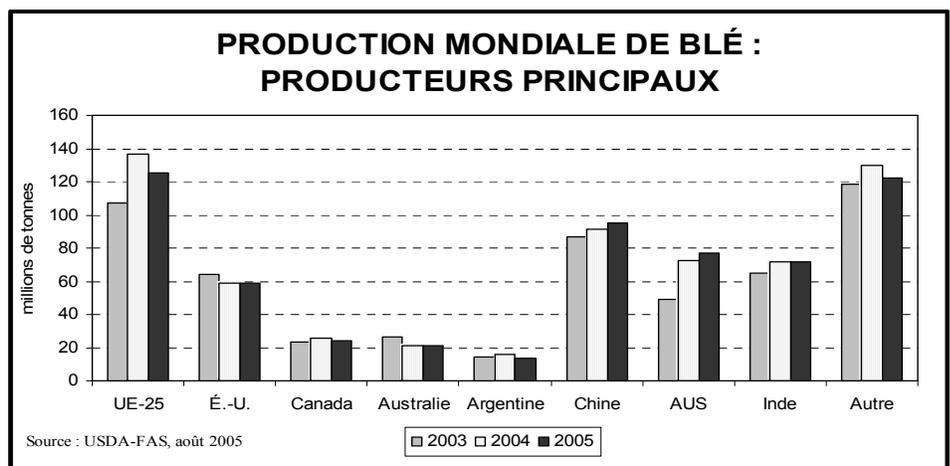
La production de blé SRW devrait reculer de presque 16 % par rapport à l'an dernier, celle de blé HRW affichant une hausse de 9 % et celle de blé HRS, une baisse minime. Toutefois, les stocks de toutes les classes de blé devraient augmenter, et

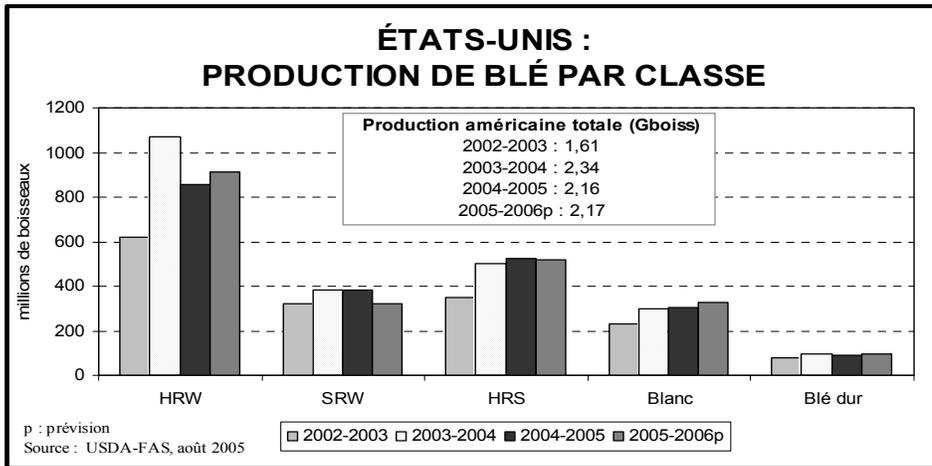
exercer une pression sur les prix du blé en général. On s'attend que la qualité accrue du blé de printemps de l'Ouest canadien exerce une pression supplémentaire sur les prix du blé de mouture de qualité supérieure.

Quant au blé dur, sa production devrait augmenter de 4 %, passant à 93 Mboiss., à peine au-dessus de la moyenne quinquennale.

Union Européenne-25

Même si les exportations ont affiché une croissance de 24 % en 2004-2005, soutenue par une subvention moyenne de 8 \$US la tonne (/t), les stocks de fin de campagne, surtout constitués de blé de moindre qualité, ont presque triplé, atteignant un niveau inégalé de 26,0 Mt. Par voie de conséquence, l'offre intérieure disponible en UE devrait augmenter de 3 %. La production devrait diminuer de 8 % par rapport à 2004-2005, pour se situer à 125,5 Mt, le deuxième niveau le plus élevé de tous les temps, au-dessus de la moyenne quinquennale de 121 Mt. On prévoit que les exportations, soutenues par





Le niveau national de prêt pour le blé aux termes de la Farm Security and Rural Investment Act (FSRIA) des États-Unis en 2005-2006 est de 2,75 \$US/boiss. Chaque classe de blé est assortie à un niveau de prêt individuel. Le prix d'objectif, qui définit le « paiement anticyclique » (CCP), est établi à 3,86 \$US/boiss. pour le blé en sus du niveau de prêt et de la prévision du prix réel à la ferme. Le prix d'objectif ne varie pas selon le comté. Le CCP est établi en fonction du prix d'objectif duquel on soustrait le paiement fixe (0,25 \$US/boiss.) ainsi que le niveau de prêt ou le prix moyen à la ferme, selon le plus élevé de ces deux montants. Le paiement est fondé sur 85 % des acres et des rendements de base d'un agriculteur et dissocié de la superficie ensemencée réelle.

le recours continu aux subventions à l'exportation, augmenteront de 11 %. L'UE a relancé les appels d'offres hebdomadaires à l'intention des exportateurs du marché libre à la première semaine de février 2005, après les avoir suspendus durant les 18 mois précédents à cause de la lourdeur des stocks et de l'appréciation de l'Euro par rapport à la devise américaine. La consommation intérieure de l'UE devrait elle aussi augmenter, à la suite d'une plus forte utilisation alimentaire, et on s'attend que les stocks de fin de campagne diminuent, mais sans toutefois perdre toute leur lourdeur.

Le blé dur représente de 8 % à 10 % de la production totale de blé de l'UE et provient dans une proportion d'environ 98 % d'Italie, d'Espagne, de France et de Grèce, près de la Méditerranée. Le CIC estime que la production totale de blé dur de l'UE a reculé de 36 % par rapport à 2004-2005, pour s'établir à 7,3 Mt, en raison, d'une part, de la diminution de la superficie ensemencée en Italie par suite de la réforme de la Politique agricole commune et, d'autre part, des conditions arides en Espagne. Les importations devraient augmenter de 44 %, pour atteindre un niveau record de 2,3 Mt. Les exportations de blé dur canadien à l'UE devraient afficher une croissance considérable, par rapport aux 0,3 Mt de 2004-2005. On prévoit une baisse considérable des stocks de fin de campagne, qui devraient atteindre des seuils bien inférieurs à la normale.

Australie

L'Australie a connu un de ses automnes les plus secs (mars-mai) de tous les temps, mais des pluies en juin ont amélioré les conditions d'humidité pendant l'ensemencement. L'USDA prévoit que la production de blé demeurera stable par rapport à l'an dernier, à 21,5 Mt. D'après les prévisions, les exportations devraient accuser un léger recul, passant à 15,5 Mt (juillet-juin), un niveau proche de la moyenne quinquennale. Les stocks de fin de campagne devraient eux aussi demeurer relativement inchangés, à 5,9 Mt.

Le CIC prévoit que la production de blé dur de l'Australie demeurera stable, par rapport à 2004-2005, à 0,5 Mt. On s'attend également à des rendements inférieurs à la moyenne durant cette campagne agricole, à cause de la poursuite de la sécheresse dans certaines régions de l'Australie et de l'ensemencement relativement tardif à la présente campagne. Grâce à des conditions de croissance chaudes et sèches, le blé dur australien est généralement de bonne qualité et l'Australie est devenue un concurrent important sur le marché de prestige qu'est l'Italie. Le CIC estime que les exportations australiennes grimperont de 25 % en 2005-2006, passant à 0,5 Mt.

Argentine

Pour la campagne d'ensemencement de blé de 2005-2006, des conditions sèches ont ralenti la production agricole en Argentine, et particulièrement dans la province de Buenos Aires, une importante

province productrice de blé, et il devrait donc y avoir diminution tant des superficies que des rendements par rapport à 2004-2005. La production et les exportations devraient afficher un important repli par rapport à 2004-2005, passant à 13,5 Mt et 8,0 Mt (juillet-juin), respectivement.

Le blé dur d'Argentine est principalement cultivé dans la partie sud de la province de Buenos Aires. La superficie ensemencée devrait être moindre, les agriculteurs passant à des cultures plus rentables, dont principalement la culture du tournesol et du soja. Les rendements devraient augmenter et la production, s'établir à 0,2 Mt, inchangée par rapport à 2004-2005.

Ancienne Union soviétique (AUS)

L'AUS s'est remise de la grave destruction causée par l'hiver en 2003-2004, sa production affichant une croissance marquée, particulièrement en Russie et en Ukraine, en 2004-2005. On prévoit que sa production atteindra 77 en 2005-2006, en hausse de 6 % par rapport à l'an dernier. Les approvisionnements devraient augmenter de 9 %.

La consommation devrait augmenter pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 1997-1998 en raison d'une plus grande utilisation fourragère. Les exportations devraient augmenter de 27 %, pour passer à 18,5 Mt, un niveau dépassé seulement par le niveau record des exportations de 25,4 Mt observé en 2002-2003. Les stocks de fin de campagne devraient afficher une augmentation minime.

Inde

La production de blé de l'Inde est soutenue par le taux élevé des prix intérieurs garantis et n'a cessé de s'accroître à cause de l'amélioration des rendements. L'Inde a tendance à produire des blés de moindre qualité et ses exportations sont surtout destinées à l'Asie du Sud-Est pour l'alimentation animale. Les exportations ont atteint un sommet en 2003-2004, à 5,7 Mt. Le blé de l'Inde ne concurrence pas directement le blé canadien sur les mêmes marchés. La consommation dépasse la production depuis 2002-2003. Sa production devrait demeurer stable par rapport à l'an dernier, à 72,0 Mt, 1 Mt de moins que la consommation prévue. L'Inde devrait devenir un pays importateur net de blé en 2005-2006, soit une première depuis 1999-2000, et importer 1,0 Mt, par rapport à des exportations de 0,5 Mt, leur niveau le plus bas depuis six ans. Les stocks de fin de campagne devraient chuter à 3,6 Mt.

La production de blé dur de l'Inde, d'après le CIC, devrait s'établir à 2,0 Mt, inchangée par rapport à 2004-2005, la majeure partie étant consommée au pays.

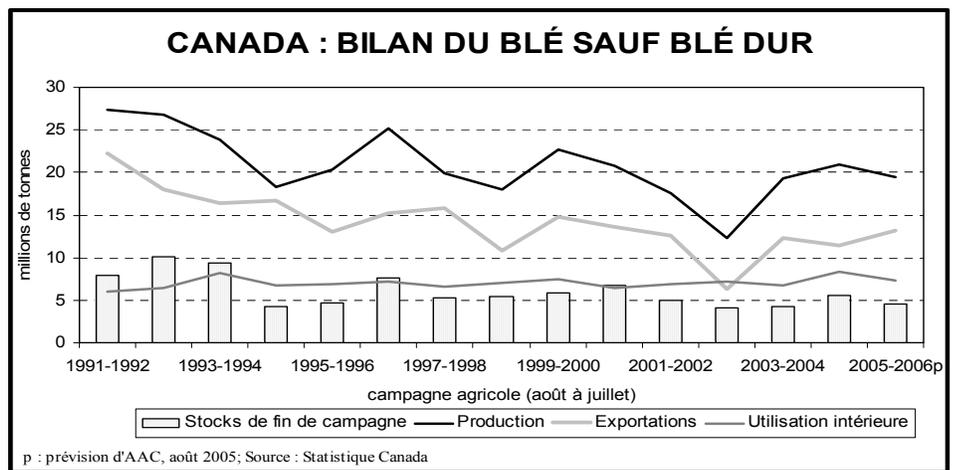
Chine

Après l'UE-25, la Chine est le plus grand producteur de blé au monde, avec une production moyenne de 92 Mt au cours des cinq dernières années. À cause de la baisse de l'aide gouvernementale, les superficies ensemencées ont diminué de 28 % depuis 1997-1998. Ce facteur a considérablement affecté la production du blé de qualité moindre car l'accent a été déplacé vers la production des variétés de blé de qualité supérieure. Par voie de conséquence, la production de blé chinoise et l'offre disponible ont chuté et la Chine a commencé à importer du blé en 2003-2004, ses importations atteignant 7 Mt en 2004-2005, un sommet depuis dix ans.

En 2005-2006, la production devrait augmenter de 4 % pour atteindre 95 Mt, mais étant donné la quantité moindre de stocks de fin de campagne, les approvisionnements disponibles devraient afficher un léger repli. Toutefois, les niveaux de consommation de blé en Chine ont constamment baissé depuis 2000-2001, les consommateurs ayant adopté un régime alimentaire plus varié qui comprend maintenant davantage de viande, de fruits et de légumes. En 2005-2006, la consommation devrait se situer à 101 Mt, son niveau le plus bas depuis 1987-1988. On s'attend que les importations diminuent, passant à 3 Mt, dont 1,5 Mt en provenance du Canada, par rapport à 2,1 Mt en 2004-2005.

Moyen-Orient

La production de blé au Moyen-Orient devrait très légèrement baisser par rapport à 2004-2005, ce qui entraînera une augmentation des importations. L'Iran a été le principal marché canadien dans cette région et a importé de grandes quantités de



blé au cours des années précédentes. Cependant, on prévoit que la production de blé y augmentera pour atteindre un niveau record et que ce pays importera moins de blé. Comme ce fut le cas en 2004-2005, on ne s'attend pas à ce que le Canada exporte du blé vers l'Iran en 2005-2006.

La Syrie et la Turquie sont les principaux producteurs de blé dur du Moyen-Orient. En 2005-2006, la production de blé dur de la Syrie devrait demeurer au même niveau, à 2,5 Mt. Le CIC prévoit une augmentation de 45 % des exportations syriennes de blé, qui atteindraient un sommet inégalé pour ce pays de 0,8 Mt. La production turque devrait également demeurer stable, à 3,2 Mt, et les exportations doubleraient par rapport à 2004-2005, passant à 0,2 Mt.

Afrique du Nord

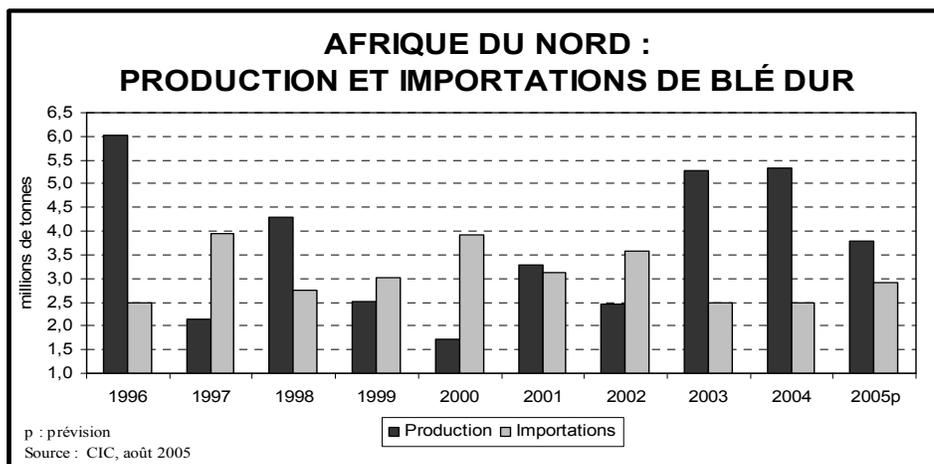
Les pays de l'Afrique du Nord, en particulier l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye, sont des débouchés importants pour le Canada car ils représentent collectivement le plus grand marché pour le blé dur. L'Afrique du Nord est également un débouché intéressant pour le blé autre que le blé dur, mais non pas celui en provenance du Canada, puisque ses importations de blé tendre proviennent

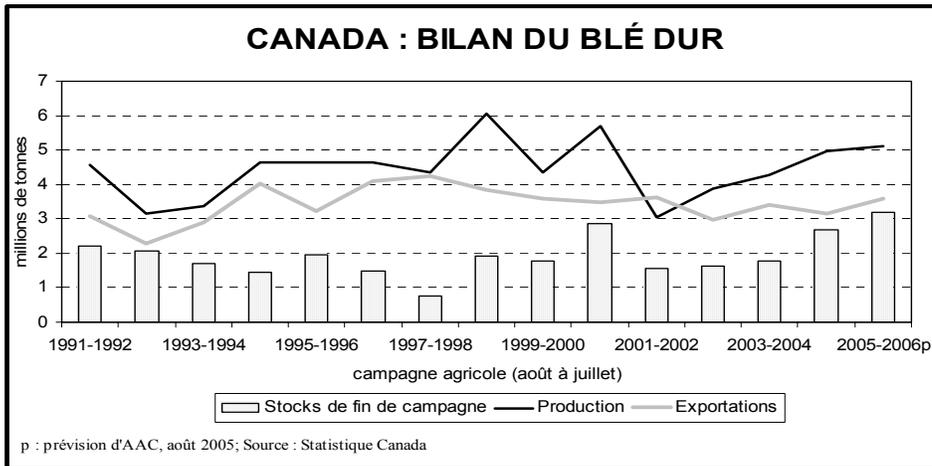
surtout de l'UE et des États-Unis.

En 2005-2006, la production de blé nord-africain devrait diminuer, en raison d'une sécheresse au Maroc et en Algérie. La production totale de blé devrait chuter de 25 %, s'établissant à 12,4 Mt. On s'attend que la production de blé dur diminue aussi, de 29 %, pour s'établir à 3,8 Mt par suite d'une contraction de la superficie récoltée et des rendements; elle demeurerait toutefois supérieure à la moyenne décennale de 3,5 Mt. De ce fait, l'USDA estime que les importations totales y augmenteront de 6 %, passant à 18,6 Mt. Selon les prévisions du CIC, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye augmenteront leurs importations de 24 %, à 3,146 Mt. Les exportations de blé dur en provenance du Canada à destination de l'Afrique du Nord devraient afficher une hausse considérable, à 1,5 Mt environ par rapport aux 1,0 Mt de 2004-2005.

Canada

En 2005-2006, les emblavures de **blé autre que le blé dur** ont diminué légèrement, pour s'étendre sur 7,7 millions d'hectares (Mha). Outre cette contraction, on s'attend que les pluies excessives observées au Manitoba maintiennent l'abandon à son sommet historique pour une deuxième année consécutive. Les récentes estimations de Statistique Canada faisant état d'un repli de 3 % de la superficie récoltée corroborent ces attentes. Malgré les piètres rendements dans la majeure partie du Manitoba, des conditions d'humidité favorable dans le reste des Prairies devraient se traduire par des rendements moyens à peine de 4 % inférieurs au rendement record atteint l'an dernier, à 2,61 tonnes l'hectare (t/ha), soit 38,8 boisseaux l'acre (boiss./ac), et environ 4 boiss./ac au-dessus de la moyenne décennale. Statistique Canada estime que la production sera de 19,6 Mt, 6 % de moins qu'en 2004-2005.





Si les conditions du temps sont normales à la moisson, on s'attend que la qualité de la récolte de l'Ouest canadien soit bien meilleure qu'en 2004-2005, où la qualité du blé récolté a été parmi les plus piètres observées dans le passé, et ce à cause du gel hâtif et du temps pluvieux à la récolte. Cependant, la teneur protéique est en corrélation inverse avec les rendements, de sorte que cette teneur pourrait être moindre que la normale. En Ontario, la production devrait reculer de 5 % pour s'établir à 1,6 Mt, mais le blé serait de bonne qualité.

Les stocks de report ont augmenté de 28 %, compensant en partie la baisse de production. Les approvisionnements ne devraient être que très légèrement inférieurs à ceux de 2004-2005. Cependant, ces stocks sont surtout de piètre qualité, ce qui devrait entraîner une quantité supérieure à la normale de blé fourrager pour une deuxième année consécutive. On prévoit que les exportations augmenteront de 16 %, passant à 13,2 Mt, en raison de la quantité accrue de blé de bonne qualité. Les stocks de fin de campagne devraient chuter de 18 %, pour atteindre le niveau exceptionnellement bas de 4,5 Mt, par suite de l'amélioration de la qualité de la récolte et d'une forte demande à l'exportation.

En 2005-2006, les emblavures de **blé dur** sont peu changées par rapport à l'an dernier, à 23 Mha, avec un taux d'abandon moindre, ce qui se traduit par une augmentation de 4 % de la superficie récoltée. Les bonnes conditions d'humidité et de chaleur de cet été ont accru le potentiel de rendement du blé dur, et le rendement moyen est estimé à 2,28 t/ha (33,9 boiss./ac), à peine moins qu'en 2004-2005. De ce fait, on estime que la production augmentera de 2 %, passant à 5,1 Mt, un sommet depuis 2000-2001.

Comme dans le cas du blé autre que le blé dur, la qualité devrait être bien meilleure

que l'an dernier, mais peut-être inférieure à la normale, en raison des conditions de croissance humides. Aussi, la teneur protéique pourrait être inférieure à la moyenne.

Les stocks de report ont augmenté de 48 %, pour atteindre un niveau record de 2,7 Mt, mais la majeure partie devrait être de qualité inférieure. L'offre disponible devrait augmenter de 15 %, pour atteindre un niveau inégalé de 7,8 Mt, bien au-delà de la moyenne décennale de 6,3 Mt. On prévoit que les exportations augmenteront de 16 %, passant à 3,6 Mt, en raison de l'accroissement des approvisionnements, particulièrement pour le blé de mouture de qualité supérieure, et de l'accroissement de la demande mondiale, surtout en UE et en Afrique du Nord. Cependant, la demande de blé dur étant inélastique, puisqu'il n'est guère utilisé ailleurs que dans les pâtes ou le couscous, et il n'est guère probable que la totalité du blé canadien disponible en 2005-2006 puisse être exporté ou consommé au pays. On s'attend donc que les stocks de fin de campagne affichent une quatrième augmentation annuelle consécutive, pour atteindre le niveau record de 3,2 Mt, bien au-delà de la moyenne décennale de 1,8 Mt.

PERSPECTIVES DE PRIX

Monde

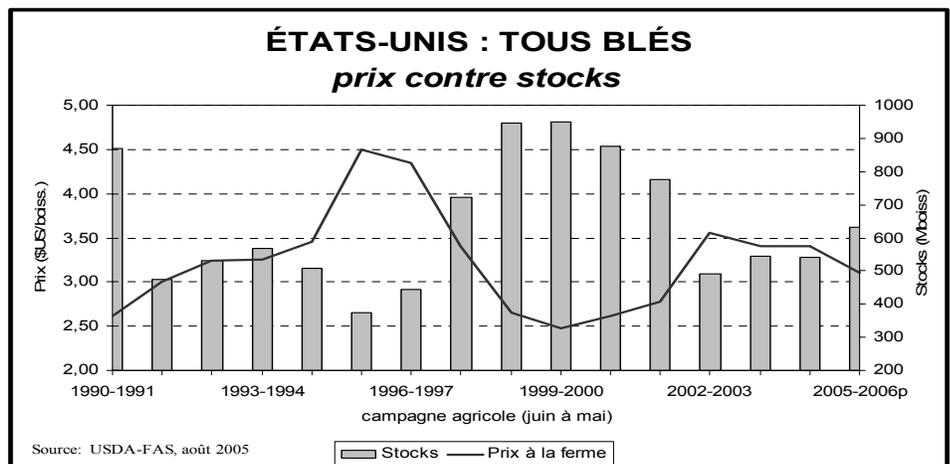
En 2005-2006, les cours du blé devraient généralement baisser par rapport à 2004-2005. La pression exercée par l'accroissement des stocks de fin de campagne aux États-Unis devrait plus que compenser le soutien des prix issu de la réduction de la production et des stocks de fin de campagne à l'échelle mondiale. Comme les principaux marchés où se négocient les contrats à terme se trouvent aux États-Unis et que ce pays compte parmi les principaux producteurs et exportateurs de blé, le marché américain a une incidence disproportionnée sur les cours mondiaux du blé. On prévoit que la demande mondiale à l'importation diminuera, ce qui devrait ajouter à la pression dans le sens de la baisse des prix.

En prenant comme référence le prix du blé de force d'hiver ordinaire américain (HWO), franco à bord (FAB), golfe du Mexique, qui est déterminé en grande partie par le marché à terme au KCBT, Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit que les prix mondiaux baisseront, se situant dans la fourchette des 140 \$-150 \$US/t en 2005-2006 par rapport à 154 \$US/t en 2004-2005 (août-juillet).

États-Unis

Les prix américains moyens du blé devraient fléchir en raison du gonflement des stocks de fin de campagne états-uniens, ces derniers étant en corrélation inverse avec le prix américain moyen à la ferme. Cependant, la fluctuation des prix dépendra de la classe de blé, les facteurs d'offre et de disposition étant différents selon la classe.

Dans le cas du **blé SRW**, selon les estimations de l'USDA, l'offre disponible devrait reculer d'environ 9 %, la quantité accrue des stocks de report n'arrivant pas à compenser la baisse de production. Le



cours du blé SRW au CBoT devrait s'établir, en moyenne, entre 3,10 et 3,15 \$US/boiss. par rapport aux 3,18 \$US/boiss. de 2004-2005.

Dans le cas du **blé HRW** américain, l'accroissement des disponibilités est évalué à 5 % par rapport à 2004-2005, l'effet de l'augmentation de la production américaine faisant plus qu'annuler la baisse des stocks de report. On estime que la production atteindra 913 Mboiss., en hausse de 7 % par rapport à 2004-2005. Le ratio S/U devrait augmenter, passant à 25 % en 2005-2006 par rapport à 22 % en 2004-2005. La prime accordée au blé HRW comparativement au blé SRW devrait diminuer, se situant à environ 0,15 \$US/boiss. par rapport à 0,24 \$US/boiss. en 2004-2005, et à la moyenne décennale de 0,22 \$US/boiss. Le prix moyen du blé HRW à la prochaine échéance au KCBT devrait reculer d'environ 5 %, pour s'établir dans une fourchette allant de 3,25 à 3,35 \$US/boiss. (juin-mai).

Selon les estimations, l'offre de **blé HRS** américain devrait n'accuser qu'une baisse minimale, l'augmentation des stocks de report n'arrivant pas à neutraliser la production réduite. Selon les estimations, la production américaine se repliera de 2 %, passant à 516 Mboiss. En raison de la concurrence accrue des autres exportateurs, y compris le Canada, les exportations devraient chuter de 13 %, pour s'établir à 270 Mboiss. Les stocks de fin de campagne devraient grossir de 6 %, à 169 Mboiss., et le ratio S/U grimperait à 33 %, par rapport à 30 % l'an dernier. La prime octroyée au KCBT devrait retrouver son niveau normal de 0,20 \$US/boiss., par rapport à 0,14 \$US/boiss. en 2004-2005, le prix à terme moyen à prochaine échéance au Minneapolis Grain Exchange (MGE) demeurant donc relativement stable par rapport à 2004-2005, dans la fourchette de 3,55 à 3,60 \$US/boiss.

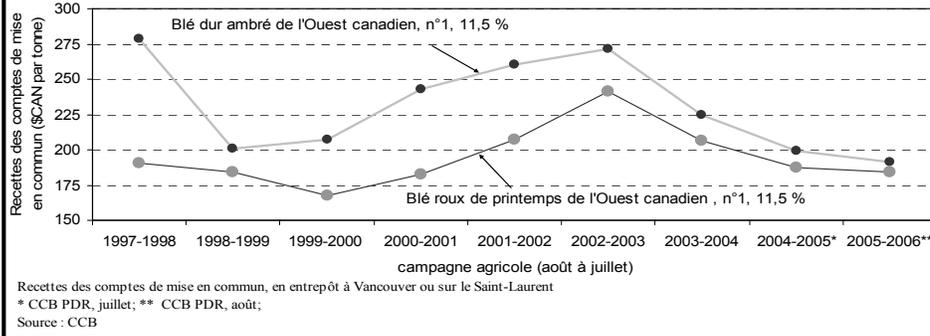
Cependant, dans l'hypothèse d'une amélioration de la qualité et de la teneur protéique des récoltes de blé HRS américain et canadien, la majoration appliquée au prix du blé foncé de printemps du Nord (DNS) à haute teneur en protéines de première qualité devrait fléchir et la prime au comptant octroyée pour le blé DNS à 14 % de protéines (DNS 14) à Minneapolis devrait baisser de plus de 30 %, pour s'établir juste au-dessus de sa valeur normale, à 0,70 \$US/boiss., le prix comptant moyen du blé DNS 14 se situant entre 4,25 et 4,30 \$US/boiss., soit 7 % de moins qu'en 2004-2005.

Selon les estimations, les disponibilités de **blé dur** américain devraient grimper de 10 % par rapport à 2004-2005 à cause du gonflement des stocks et de l'augmentation de la production. La production devrait progresser de 3 % pour atteindre 93 Mboiss.

DIFFÉREND COMMERCIAL CANADA-ÉTATS-UNIS CONCERNANT LE BLÉ

- | | |
|--------------------------|--|
| 13 septembre 2002 | La North Dakota Wheat Commission et la US Durum Growers Association ont présenté une requête au gouvernement des États-Unis d'entreprendre une enquête sur l'imposition éventuelle de droits antidumping et compensateurs sur les importations de blé dur et de blé HRS canadien. Elles ont allégué que le gouvernement canadien subventionnait, d'une manière déloyale, le blé canadien et que la CCB pratiquait le « dumping » du blé aux États-Unis à des prix inférieurs au prix du marché. |
| 4 mars 2003 | L'imposition de droits de 3,94 % sur les importations aux États-Unis de blé dur et de blé HRS en provenance du Canada est annoncée au titre de cette enquête. Cette décision provisoire s'inscrivait dans le cadre d'un recours commercial intérieur aux États-Unis, aux termes des lois commerciales américaines, et l'examen avait été confié au Département du commerce (DOC) américain qui rend aussi les décisions définitives. La Commission du commerce international (ITC) des États-Unis enquête aussi la question de savoir si un dommage a été porté à la branche de production américaine du blé. |
| 2 mai 2003 | À la lumière de la décision provisoire selon laquelle le Canada pratiquait le dumping du blé aux États-Unis à des prix inférieurs aux prix du marché, le DOC des États-Unis a imposé des droits antidumping provisoires de 6,12 % sur le blé HRS et de 8,15 % sur le blé dur en sus des droits de 3,94 % imposés en mars par les États-Unis à la suite des allégations de subventionnement. |
| 29 août 2003 | Dans sa décision finale, le DOC des États-Unis a accru les taux combinés des droits frappant les exportations aux États-Unis de blé HRS et de blé dur en provenance du Canada, à 14,15 % et 13,55 %, respectivement. |
| 3 octobre 2003 | L'ITC américaine a déterminé que les importations de blé dur ne causaient pas préjudice aux producteurs américains, mais que celles du blé HRS portaient préjudice au secteur du blé des É. U. C'est ainsi que les droits en vigueur sur le blé HRS ont été maintenus, mais que ceux sur le blé dur ont été annulés. |
| 10 mars 2004 | Un groupe spécial de l'Accord de libre-échange (ALENA) a enjoint le DOC américain de réexaminer les droits frappant les importations de blé de printemps de provenance canadienne. Les membres du groupe spécial ont rejeté catégoriquement l'interprétation donnée par le DOC américain voulant que les trois garanties constituent un même programme de protection contre les risques financiers, et ont exigé que chaque garantie soit évaluée séparément. Le comité a réaffirmé la décision du DOC d'imposer un droit de 0,35 % en raison de la fourniture par le gouvernement de wagons de chemin de fer. |
| 7 juin 2005 | Le groupe spécial de l'ALENA a déclaré ne pas avoir trouvé d'éléments de preuve substantiels à l'appui des allégations de préjudice. Le comité américain a observé que l'ITC américaine n'avait pas réussi à démontrer un lien de causalité entre les importations de blé canadien et la situation de l'industrie de blé américaine. La réponse de l'ITC des É. U. est attendue pour le 5 octobre. |
| 8 août 2005 | Le DOC américain a abaissé les taux de droits compensateurs sur les importations de blé canadien à 2,54 %, par rapport à 5,29 %, en réponse à une ordonnance d'un groupe spécial de l'ALENA. Le blé HRS demeure assujéti à des droits combinés de 11,4 %. |

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ : RECETTES DES COMPTES DE MISE EN COMMUN BLÉ ET BLÉ DUR



Par ailleurs, les lourdes disponibilités de blé dur au Canada exerceront probablement une pression sur les prix mondiaux de cette denrée. Le prix à l'exportation FAB golfe du Mexique du blé dur ambré (HAD) n° 3 des États-Unis devrait baisser, passant à 175 \$US/t en 2005-2006 (juin-mai) par rapport à 193 \$US/t en 2004-2005.

Canada

Sur la plupart des marchés sensibles à la qualité, la Commission canadienne du blé (CCB) obtient habituellement des prix, pour le blé et le blé dur, qui sont concurrentiels à ceux du blé américain de qualité semblable. Les prix obtenus par la CCB sont donc, dans une grande mesure, déterminés par l'état des cultures, la consommation intérieure et les exportations des États-Unis.

Les recettes de la CCB devraient demeurer stables par rapport à 2004-2005 dans le cas du blé de printemps de moindre qualité (blé à faible teneur protéique CWRS n° 2, CWRS n° 3 et CPS), en raison de la morosité prévue du marché à terme du blé HRS au MGE. Cependant, la baisse prévue des primes accordées au blé DNS 14 aura un effet à la baisse sur les recettes du blé CWRS à haute teneur protéique n° 1 et n° 2. Les prix du blé dur canadien devraient reculer, dans la foulée de la baisse des prix mondiaux et américains.

Les céréales se transigent en devises américaines sur les marchés mondiaux, et une devise canadienne forte a pour effet d'amoindrir les rendements exprimés en dollars canadiens. La devise canadienne ne devrait s'apprécier que légèrement en 2005-2006, le taux de change s'établissant à 0,81 \$US, par rapport à 0,795 \$US pour 2004-2005, et la fluctuation de la monnaie

ne devrait donc pas avoir d'incidence considérable sur le rendement relatif de ces deux campagnes.

Les paiements initiaux versés par la CCB pour la campagne 2005-2006 sont moindres que ceux qui avaient été établis au début de la campagne 2004-2005, en particulier dans le cas du blé autre que le blé dur. La raison pour laquelle les paiements initiaux visant le blé autre que le blé dur ont affiché un recul par rapport aux perspectives de rendement (PDR) est que les PDR étaient bien meilleures au début de la campagne 2004-2005. Par exemple, la PDR du blé CWRS n° 1 à 12,5 % en juillet 2004 correspondait à 214 \$/t, soit 20 \$/t de plus que la prévision actuelle et 24 \$/t au-delà de la perspective courante pour 2005-2006.

Les PDR de juillet 2004 se sont avérées trop optimistes, puisque la récolte mondiale de blé de 2004-2005 a été plus considérable que prévu, ce qui a donné lieu à des stocks de fin de campagne plus gros que prévu. La force inattendue du dollar canadien en 2004-2005 a aussi affecté le rendement du blé mis en commun de la CCB; le 1^{er} août 2004, le dollar canadien valait 0,76 \$US et l'on prévoyait que le taux de change demeurerait stable durant la campagne agricole, tandis que dans les faits, sa valeur moyenne a été d'environ 0,80 \$US. D'une façon similaire, les PDR courantes pour 2005-2006 pourraient s'améliorer ou se détériorer plus tard dans la campagne, lorsque des données plus complètes sur les facteurs des disponibilités et de la disposition et sur les prix réels du marché seront connues.

Une fois que la CCB a vendu une quantité importante de blé à des prix supérieurs au

seuil original des paiements initiaux, les recettes tirées des ventes compensent une partie de la garantie du gouvernement fédéral et les versements initiaux peuvent faire l'objet d'un redressement à la hausse. Le facteur de sécurité ne s'applique qu'à la partie vendue du blé mis en commun. Ces redressements sont opérés plus tôt durant la campagne agricole lorsque les perspectives de prix se raffermissent, et, dans la plupart des cas, sont tout de même opérés pourvu qu'il n'y ait pas de détérioration sensible en vue. Pour 2004-2005, le paiement initial dans le cas du blé CWRS n° 1 à 12,5 % a été rajusté à 177,10 \$/t avant la fin de la campagne, soit 27,10 \$/t de plus que le montant initial, et ce, malgré la détérioration des perspectives de prix constatée durant toute la campagne.

Pour plus de renseignements :

**Glenn Lennox,
Analyste du blé**

**Téléphone : (204) 983-8465
Courriel : lennoxg@agr.gc.ca**

**ou
Bobby Morgan,
Analyste du marché**

**Téléphone : (204) 984-0680
Courriel : morgانب@agr.gc.ca**

© Sa Majesté du chef du Canada, 2005

Version électronique disponible à

www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
**la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524**

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction pi : Arthur Friesen

**Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez
transmettre votre adresse électronique à
bulletin@agr.gc.ca.**

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé